



**Vous êtes passionné par votre métier ?
Vous voulez faire bouger les choses ?**

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR

Assemblée générale du 29 octobre 2020

**Pour être au cœur de l'actualité de notre métier, en être acteur
et préparer l'avenir,**

Pour participer à la promotion de notre métier,

Pour défendre notre métier auprès des institutions et des jeunes,

Pour faire progresser notre métier,

➤ **Rejoignez l'équipe du Comité Directeur de la Corporation.**

Conditions pour être membre du Comité Directeur : voir au verso.

Je soussigné(e)

Nom – Prénom :

Nom de l'entreprise :

Fonction exercée dans l'entreprise :

Date et lieu de naissance :

Diplôme professionnel :

**Présente ma candidature pour intégrer le Comité Directeur de la Corporation des
Electriciens du Bas-Rhin.**

Date :

Signature :

Cachet :

Retourner ce bulletin de candidature à la Corporation **avant le 23 octobre 2020**

Soit par mail : elec67@orange.fr

Soit par courrier : Corporation des Electriciens du Bas-Rhin

2 rue de Copenhague - Schiltigheim – BP 20057

67013 STRASBOURG Cedex

Qui peut proposer sa candidature au Comité Directeur ? (art. 24 des statuts)

- Tout membre adhérent de la Corporation, sous réserve qu'il soit majeur et jouisse de ses droits civiques et de la liberté de gestion de son patrimoine.

- Si une personne candidate en tant que représentant d'une société membre de la Corporation, elle doit être associée de celle-ci ou occuper un poste de direction, et être mandaté par le représentant légal.

- Au moins deux-tiers des membres élus du Comité Directeur doivent :
 - Être titulaire du Brevet de Maîtrise ou de l'autorisation de former des apprentis
 - Occuper, en règle générale, des apprentis ou compagnons.

- Être à jour des cotisations